

Mise à jour du 17/02/2020 : avenant 1 déposé auprès de l'étude de Maître REYNAUD, SCP LEROI, WALD, REYNAUD, AYACHE, huissiers de justice associés, 12, av. du Général Galliéni – 92000 Nanterre

REGLEMENT DU JEU SUR RFM
« JEU SMS –AUDIOTEL » saison 2019/2020
ADDITIF N°13

La SAS RFM Entreprises, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « jeu sms - audiotel » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 10 février 2020 à 00h00 **au 28 février 2020 à 18h00.**

➤ **pour l'application de l'article 4 :**

Supports : sms 7 39 16 Code : LAS VEGAS (2 X 0,75 € TTC + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile) **ou audiotel au 3916** (0,50 Euros/minute).

Pendant la Période de jeu, dès que les auditeurs entendent un titre de l'artiste « **LADY GAGA** » ils pourront s'inscrire **pendant 30 minutes** en envoyant le code **LAS VEGAS** par **SMS au 7 39 16** (0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile) puis leurs Coordonnées (0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile) et/ou en **appelant au 3916** (0,50 Euros/minute).

Le nombre maximum de participations autorisées pour chaque Session de Jeu par participant et par support est de 3 (trois) participations SMS et 3 (trois) participations audiotel (soit 6 participations tous supports confondus).

➤ **pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 1 gagnant sera tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu et sera déclaré gagnant.

➤ **pour l'application de l'article 6 :**

- détail du lot

➤ **1 lot « 1 séjour de 3 nuits à Las Vegas pour 2 personnes pour assister au concert de LADY GAGA au Park Theater le 16 mai 2020 »** d'une valeur unitaire de 2500 (deux mille cinq cents) euros.

Le séjour comprend :

- Les billets d'avion aller-retour pour 2 personnes en classe économique au départ de Paris (taxes aéroports incluses) ;
- L'hébergement pendant 3 nuits pour 2 personnes en chambre double dans un hôtel de 1^{ère} catégorie à Las Vegas (le nom de l'hôtel sera communiqué ultérieurement au gagnant par la Société Organisatrice) ;
- 2 places pour assister au concert de Lady Gaga au Park Theater à Las Vegas le 16 mai 2020.

Les dates du séjour en fonction de la date de concert ne pourront en aucun cas être modifiées.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les repas, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. La Société Organisatrice ne sera en

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaires au respect desdites dispositions.

Mise à jour du 17/02/2020 : avenant 1 déposé auprès de l'étude de Maître REYNAUD, SCP LEROI, WALD, REYNAUD, AYACHE, huissiers de justice associés, 12, av. du Général Galliéni – 92000 Nanterre aucun cas tenue responsable en cas d'annulation du concert. Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport conforme à la législation américaine pendant l'intégralité du séjour. Le gagnant et son accompagnateur devront également se munir d'un ESTA auprès de l'Ambassade des Etats-Unis (« Electronic System for Travel Authorization ») document obligatoire pour se rendre sur le territoire américain ».

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.